



## Un début d'année 2016 bien orienté

Les indicateurs conjoncturels du 1<sup>er</sup> trimestre 2016 en Corse montrent enfin des signes d'amélioration. L'emploi salarié progresse de nouveau. En glissement annuel, il augmente de 1,5 % contre 1,1 % au niveau national. La croissance est identique dans les deux départements.

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi diminue de 1 % par rapport au trimestre précédent. Fin mars, la Corse compte 22 400 demandeurs d'emploi. Leur nombre augmente malgré tout sur un an (+ 1,8 %) mais à rythme toujours inférieur à la moyenne nationale (+ 3,0 %). Au 1<sup>er</sup> trimestre, le taux de chômage est stable (10,7 %). Il est de 0,8 point supérieur à la moyenne française. Il situe toujours la Corse au 4<sup>e</sup> rang des régions où le chômage est le plus élevé de métropole. La Haute-Corse enregistre un taux de chômage supérieur de 1,8 point à celui de la Corse-du-Sud (11,6 % contre 9,8 %).

Par ailleurs, en lien avec des permis d'envergure fin 2015, les autorisations de construire progressent de 106 % sur un an. Les créations d'entreprises hors micro-entrepreneurs demeurent orientées à la hausse. Au 1<sup>er</sup> trimestre 2016, les défaillances d'entreprises diminuent encore par rapport à 2015.

Enfin, les transports de passagers sont en hausse, alors que le fret enregistre une baisse du trafic sur un an. Parallèlement, la fréquentation des hôtels croît par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2015, grâce à la clientèle étrangère.

Marie-Pierre Nicolai, Insee

Rédaction achevée le 13 juillet 2016

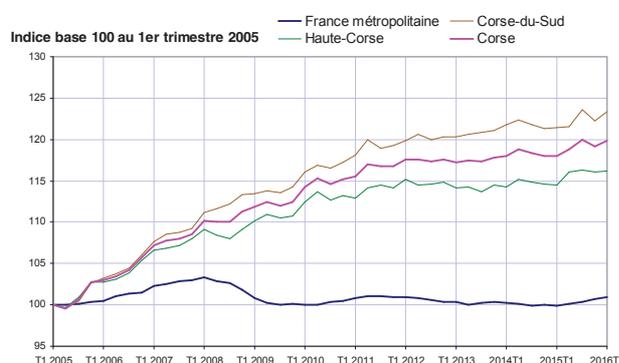
### L'emploi régional confirme sa progression sur un an

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2016, l'emploi salarié dans les secteurs principalement marchands progresse par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2015 (+ 1,5 %). L'évolution est plus élevée qu'au niveau national (+ 1,1 %).

Au niveau départemental, l'emploi croît au même rythme en Corse-du-Sud (+ 1,6 %) et en Haute-Corse (+ 1,5 %) (*figure 1*).

L'emploi régional continue de baisser dans la construction : - 3,5 % sur un an. Le repli se prolonge encore ce trimestre avec 100 emplois de moins qu'au trimestre précédent. En revanche, il progresse à nouveau dans le tertiaire marchand hors intérim (+ 2,7 %) (*figure 2*), notamment dans l'hébergement et restauration (+ 4,1 %).

### 1 Évolution de l'emploi salarié marchand

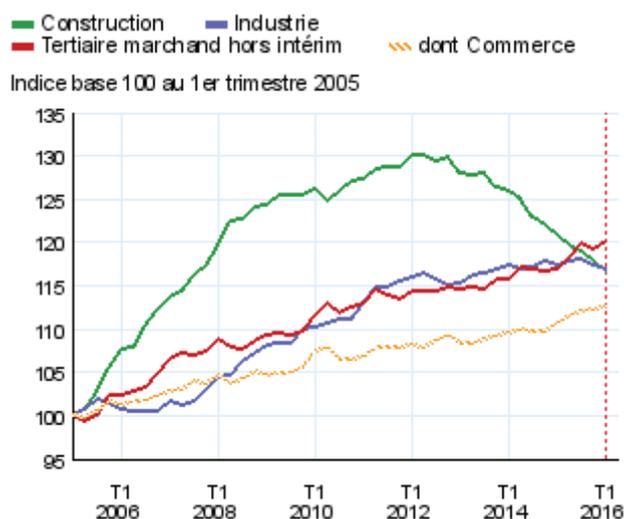


Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs ; données corrigées des variations saisonnières.

Note : données trimestrielles.

Source : Insee, estimations d'emplois (données provisoires pour le premier trimestre 2016)

## 2 Évolution de l'emploi salarié marchand par secteur en Corse

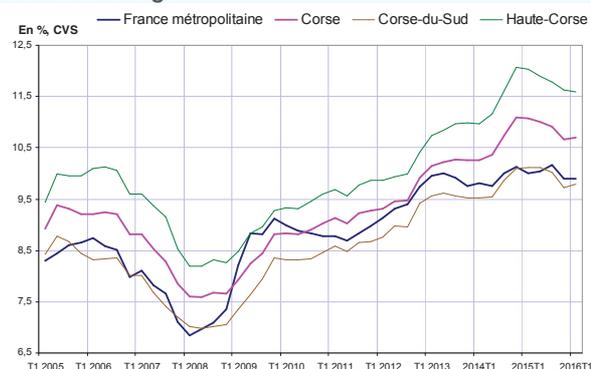


Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs ; données corrigées des variations saisonnières.  
Note : données trimestrielles.

Source : Insee, estimations d'emplois (données provisoires pour le premier trimestre 2016).

Au niveau des départements, sur un an, l'emploi dans la construction baisse une nouvelle fois plus vite en Corse-du-Sud (-4,6 %) qu'en Haute-Corse (-2,3 %). En revanche, l'emploi industriel augmente légèrement en Corse-du-Sud (+0,4 %) alors que la diminution s'accroît en Haute-Corse (-1,6 %). Dans le tertiaire marchand, il progresse à nouveau de 2,9 % en Corse-du-Sud et de 2,5 % en Haute-Corse.

## 3 Taux de chômage



Note : données trimestrielles.

Source : Insee, taux de chômage localisé (région), et au sens du BIT (France). Données provisoires pour le premier trimestre 2016.

Le taux de chômage insulaire demeure stable ce trimestre à 10,7 %. Il est supérieur au taux de la métropole de 0,8 point (figure 3) situant toujours la Corse au 4<sup>e</sup> rang des régions métropolitaines où il est le plus haut. Cependant, le taux de chômage régional diminue progressivement, il a ainsi perdu 0,4 points depuis le 1<sup>er</sup> trimestre 2015.

Au niveau départemental, le taux de chômage en Haute-Corse est de 0,8 point plus élevé qu'en Corse-du-Sud (11,6 % contre 9,8 %).

## Baisse du nombre de demandeurs d'emploi

En Corse, le nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B et C, en données corrigées des variations saisonnières, est de 22 400 fin mars. Il diminue de 1 % sur un trimestre contre -0,4 % en moyenne nationale. Sur un an, le nombre de personnes inscrites à Pôle Emploi en catégories A, B et C progresse de 1,8 % en Corse et de 3,0 % en France métropolitaine.

La baisse trimestrielle du nombre de demandeurs d'emploi insulaires touche toutes les classes d'âge. La diminution la moins marquée concerne les personnes de plus de 50 ans (-0,2 % par rapport au trimestre précédent). En évolution annuelle, le nombre d'inscrits de plus de 50 ans augmente de 6,4 % tandis que celui des moins de 25 ans est en recul de 2,0 %.

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an diminue nettement sur un trimestre (-2,4 %), sur un an il progresse de 7,4 %.

## Les autorisations de construire dynamiques depuis un an

En cumul annuel, le nombre de logements autorisés à la construction dans la région atteint 7 500 fin mars, soit une augmentation de 106,4 % par rapport à l'année précédente contre +7,6 % au niveau national (figure 4). Cette hausse s'explique par d'importants programmes de construction de logements collectifs en Corse-du-Sud, fin 2015.

## 4 Autorisations de construction de logements

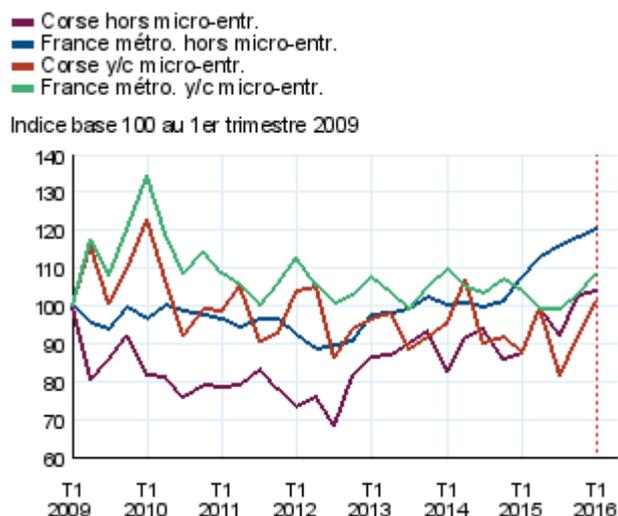


Note : données mensuelles brutes, en date réelle. Chaque point représente le cumul des 12 derniers mois.

Source : SOeS, Sit@del2.

## Les créations d'entreprises orientées à la hausse

### 5 Créations d'entreprises



Champ : ensemble des activités marchandes hors agriculture.  
 Note : les créations d'entreprises hors micro-entrepreneurs sont corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables et corrigées des variations saisonnières (CJO-CVS), les créations sous régime du micro-entrepreneur sont brutes. Données trimestrielles.  
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements – Sirene)

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2016, 588 entreprises hors micro-entrepreneurs ont été créées (données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables) contre 582 au trimestre précédent, soit une hausse trimestrielle de 1 % contre 1,6 % en moyenne nationale (figure 5). Cette hausse modérée s'inscrit dans le prolongement de la tendance enregistrée au dernier trimestre 2015.

En glissement annuel, le nombre global de créations, y compris micro-entrepreneurs, progresse de 15,3 % en Corse et de 4,7 % sur le continent. Après avoir reculé fortement en 2015, les créations sous le régime du micro-entrepreneur renouent avec la croissance au 1<sup>er</sup> trimestre 2016 en Corse (+ 10,8 %), alors qu'elles continuent à baisser au niveau national (- 3,6 %).

## Le nombre de défaillances en baisse sur un an

### 6 Défaillances d'entreprises



Note : données mensuelles brutes au 22 juin 2016, en date de jugement. Chaque point représente la moyenne des douze derniers mois.  
 Source : Banque de France, Fiben

En cumul annuel, par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2015, le nombre de défaillances d'entreprises est en baisse en Corse (- 4,4 %) comme au niveau national (- 4 %) (figure 6).

## Diminution du fret et progression du transport de passagers

Dans le transport de fret, le trafic total en tonnes diminue de 4,3 % par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2015 pour atteindre 499 000 tonnes au 1<sup>er</sup> trimestre 2016 (figure 7). Cette baisse est essentiellement due à une forte diminution des entrées de gaz et d'hydrocarbures (-24,2 %). Ce recul doit toutefois être relativisé, compte tenu d'une hausse importante pour ce type de marchandise au 1<sup>er</sup> trimestre 2015. Le trafic de roll progresse de 1,7 % du fait des échanges avec l'Italie.

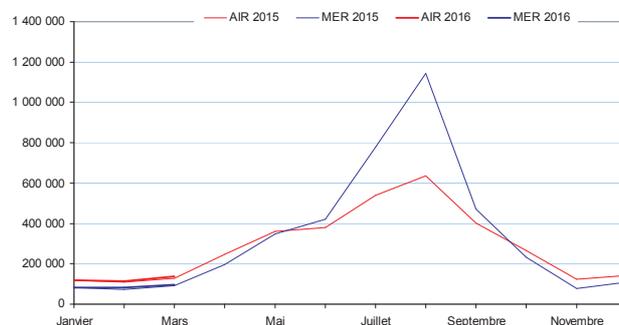
### 7 Evolution du trafic par type de fret (en tonnes)

	Evolution trimestre précédent	Évolution T1 2016/T1 2015
Roll	-2,3%	1,7%
Gaz et hydrocarbures	-21,4%	-24,2%
Ciment	-16,1%	3,4%
<b>Ensemble</b>	<b>-7,4%</b>	<b>-4,3%</b>

Source : Observatoire Régional des Transports de la Corse

L'activité dans les transports de passagers croît de 4,9 % par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2015. Le trafic de passagers augmente de 7,5 % en mars, en lien avec les fêtes de Pâques, plus précoces cette année. L'aérien est en hausse de 4,2 % et le maritime de 6,0 % (figure 8).

### 8 Evolution du trafic de passagers

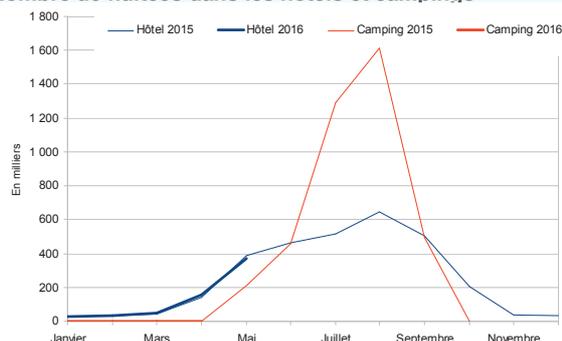


Source : Observatoire Régional des Transports de la Corse

## Croissance de la fréquentation des hôtels

Dans l'hôtellerie, par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2015, le nombre de nuitées progresse de 3,7 % en Corse contre 2 % au niveau national. (figure 9).

### 9 Nombre de nuitées dans les hôtels et campings



Source : Insee ; DGE, partenaires régionaux

Cette progression est essentiellement portée par la clientèle étrangère en augmentation de 57 % entre le 1<sup>er</sup> trimestre 2016 et le 1<sup>er</sup> trimestre 2015. Cette clientèle représente 10 % des nuitées hôtelières sur la période. Le nombre de nuitées globales sur ces trois mois ne représente que 5 % des nuitées annuelles du secteur.

### Contexte national – La croissance française accélère au premier trimestre 2016 (+ 0,6 %)

En France, l'activité bénéficie d'impulsions extérieures. Le baril de pétrole reste mi-2016 environ moitié moins cher que mi-2014, ce qui contribue à une inflation encore faible, et stimule le pouvoir d'achat des ménages. Celui-ci est soutenu par la diffusion de l'accélération de l'activité à l'emploi. Avec le bas coût du pétrole, les entreprises redressent leur taux de marge, ce qui, couplé à la baisse des taux d'intérêt, améliore les conditions de financement de l'investissement productif. Celui-ci serait le principal facteur de l'accélération de l'activité en 2016. Au premier trimestre, des facteurs temporaires ont joué : rebond des dépenses de chauffage, de celles de services auparavant affectées par les attentats du 13 novembre ou préparation de l'Euro 2016 de football. Ainsi, au premier trimestre 2016, le produit intérieur brut (PIB) en volume accélère : +0,6 %, après +0,4 % au dernier trimestre 2015. En 2016, la croissance s'élèverait à +1,6 %, sa plus forte hausse depuis 2011. L'accélération de l'activité et les politiques d'allègement du coût du travail stimuleraient l'emploi qui augmenterait de 210 000 en 2016. Le taux de chômage baisserait, à 9,8 % de la population active en fin d'année.

### Contexte international – La reprise s'auto-entretient dans la zone euro

Dans les pays émergents, l'activité est restée atone au premier trimestre 2016, après avoir beaucoup ralenti en 2015. Le produit intérieur brut du Brésil a continué de se contracter. En revanche, l'activité s'est stabilisée en Russie après plusieurs trimestres de recul. En Chine, l'activité a encore nettement ralenti et les importations ont fortement reculé. Au total, les importations des économies émergentes ont fortement diminué au premier trimestre, et le commerce mondial s'est contracté.

Au premier trimestre 2016, les exportations des économies avancées ont été déprimées par le manque de demande en provenance des pays émergents, ce qui a pesé sur la croissance. Dans la zone euro, l'activité a accéléré nettement, tirée par la production industrielle. Avec l'essoufflement des impulsions externes qui ont porté la croissance en 2015, comme la dépréciation de l'euro et la chute des prix du pétrole, les moteurs internes prennent le relais. Stimulée par une nouvelle progression de l'emploi et des salaires, la consommation privée continue en effet de soutenir l'activité, si bien que la reprise s'auto-entretient dans la zone euro.

**Insee Corse**  
Résidence du Cardo Rue des  
Magnolias- CS 70907  
20700 Ajaccio Cedex

**Directeur de la publication :**  
Alain Tempier

**Rédactrice en chef :**  
Angela Tirroloni,

ISSN : 2105-1151  
@Insee 2016

### Pour en savoir plus :

- Note de conjoncture nationale de mars 2016 « Inflation nulle, pouvoir d'achat dynamique » [www.insee.fr/fr](http://www.insee.fr/fr) rubrique **Thèmes/conjoncture/analyse de la conjoncture**



### ENDETTEMENT ET RECOURS AUX SERVICES BANCAIRES EN CORSE

Ce trimestre, le stock d'épargne des ménages diminue toujours malgré le dynamisme des plans d'épargne logement. Parallèlement, en ce début d'année, les montants mobilisés pour l'achat de biens immobiliers ne cessent de croître et les entreprises investissent davantage en matériels.

Lena Serdjanian, OER

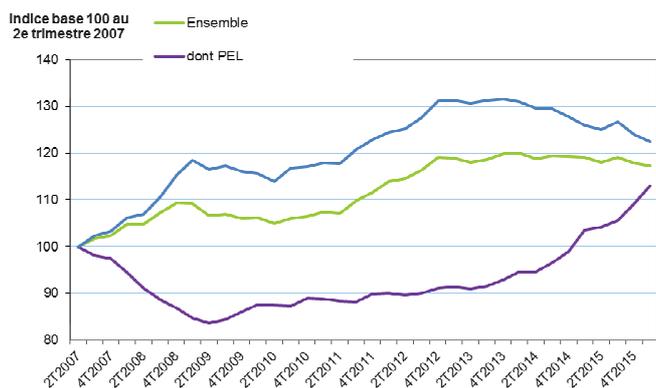
#### Ménages : des emprunts portés par les crédits à l'habitat et une épargne de moins en moins attrayante

L'année 2016 débute sur une baisse de l'épargne des ménages dans la continuité des cinq derniers trimestres. Ainsi, à la fin du mois de mars 2016, le niveau de l'ensemble des encours se réduit de 1,5 % par rapport à l'année précédente, soit 43,2 millions d'euros de moins.

L'épargne réglementée et à fiscalité favorable est toujours prédominante. Les plans d'épargne logement (PEL) sont les plus plébiscités malgré la baisse de leur taux de 2 % à 1,5 % à compter du 1<sup>er</sup> février 2016. Ils représentent plus d'un quart des dépôts des épargnants. Leur évolution reste particulièrement dynamique (+ 9,1 % sur un an) mais ne permet cependant pas de compenser les replis des plans d'épargne populaire et des comptes d'épargne à vue (respectivement : - 7 % et - 2,8 % / 1T2015) qui représentent près de 70 % des montants placés.

En glissement trimestriel, la tendance est la même (figure 1). Les encours d'épargne diminuent de 0,6 % par rapport à la fin du 4<sup>e</sup> trimestre 2015, soit une baisse de 16,5 millions d'euros sur les comptes et livrets d'épargne des particuliers insulaires. Ainsi, leur niveau s'établit à 2,78 milliards d'euros.

#### 1 Evolution de l'Épargne des ménages



Source : Banque de France - Traitement OER

Le rythme de progression annuel des encours de crédits accordés aux ménages se renforce alors qu'il était déjà soutenu (+ 5,0 % contre + 4,9 % fin décembre 2015 et + 4,5 % fin septembre 2015) (figure 2). La Corse affiche ainsi une hausse plus marquée que celle observée au niveau métropolitain (+ 3,7 % / 1T2015). Les encours s'établissent à 3,2 milliards d'euros à la fin du mois de janvier 2016.

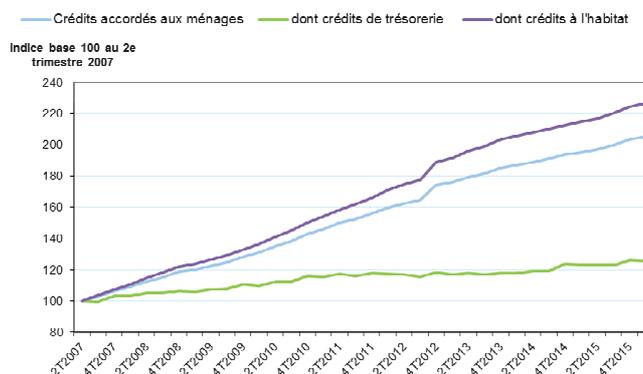
En glissement trimestriel, les montants des crédits accordés aux ménages par les agences bancaires augmentent également (+ 0,8 %) sous l'impulsion du crédit à l'habitat qui en est la principale

composante (87 % de l'ensemble des encours de crédits aux particuliers).

Sur un an, l'encours des emprunts pour l'achat de biens immobiliers progresse de 5,5 % soit 1,2 point au-dessus du niveau national.

Par ailleurs, contrairement au trimestre précédent, la valeur des encours de crédits de trésorerie accordés aux ménages corses est en repli par rapport à fin décembre 2015 (- 0,4 %) et s'établit à 422 millions d'euros. Cependant, tout comme sur le continent, le recours à ce type d'emprunt par les ménages pour le financement d'achats de consommation courante ou d'imprévus reste manifeste puisque l'encours est supérieur de 1,9 % à celui de l'année précédente.

#### 2 Evolution des crédits accordés aux particuliers



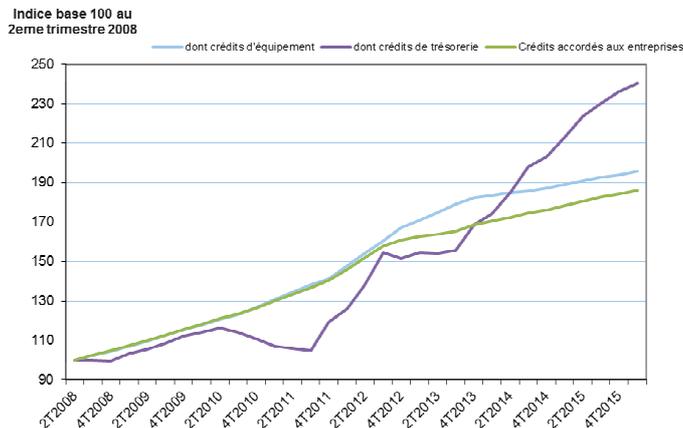
Source : Banque de France - Traitement OER

#### Entreprises : hausse des crédits d'équipement

Avec un encours des crédits de 2,69 milliards d'euros à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2016, le montant des crédits mobilisés par les entreprises poursuit sa progression. Ainsi, sur un an, les banques notent un accroissement de 4 % de l'ensemble des encours.

En glissement trimestriel, la même tendance est observée. Le montant de l'ensemble des crédits octroyés par les banques corses aux entreprises à la fin du mois de mars 2016 augmente de 1,2 % par rapport à la fin du mois de décembre 2015 (figure 3). Cette progression significative est portée notamment par les crédits à l'équipement dont l'encours représente 62 % du montant des crédits mobilisés par les entreprises.

### 3 Evolution des crédits accordés aux entreprises



Source : Banque de France - Traitement OER

Note : données mensuelles brutes. Chaque point représente la moyenne des 12 derniers mois.

En effet, le crédit d'équipement qui reste le type d'emprunt le plus sollicité par les entreprises, voit ses encours progresser de 2,2 % en un trimestre ce qui correspond à 36 millions d'euros supplémentaires. Les entreprises ont donc davantage investi en matériels.

En revanche, tout comme au trimestre précédent, les encours des crédits de trésorerie, d'un montant de 181 millions d'euros, enregistrent au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2016 une baisse significative de 7 %. Leur niveau reste cependant plus élevé que celui de l'année passée (+ 7,9 %).

Dans le même temps, à fin mars 2016, le nombre d'incapacités de paiement cumulées sur douze mois décroît de 1,2 % par rapport à l'année précédente. Il s'établit ainsi à 9 181 dossiers. Parallèlement, le montant de la dette associée (25 060 k€) enregistre un repli notable de 10,8 %. De fait, le montant moyen de la dette non remboursée à ses créanciers par un établissement dans l'incapacité de l'honorer à l'échéance diminue et s'établit à 2 730 euros contre 3 024 euros l'an passé, sans préjudice du paiement final.

#### Contexte :

Le suivi des encours d'épargne et de crédits accordés par les banques commerciales aux particuliers et aux entreprises permet d'apporter des éléments sur la santé économique et financière des entreprises qui ont parfois besoin d'accéder au crédit bancaire pour relancer leur compétitivité ou bien encore développer leur activité. Mais il permet également de fournir de précieuses informations sur la situation financière des ménages, l'épargne influant sur l'activité économique courante et reflétant notamment leur capacité à s'armer contre d'éventuels chocs de revenu.

#### Champ couvert par la collecte des crédits et dépôts :

Les statistiques des dépôts et des crédits portent sur les opérations effectuées dans les établissements affiliés à la Fédération Bancaire Française (FBF) en France métropolitaine (hors Principauté de Monaco). Ne participent pas à la collecte des encours, les sociétés non financières et la Caisse de Dépôts et Consignations. Les encours des dépôts et crédits des guichets sont collectés selon les déclinaisons suivantes : sociétés non financières, particuliers, entrepreneurs individuels, institutions sans but lucratif au service des ménages, administration publiques et assurances. Sont prises en compte les opérations effectuées par les déclarants en euros comme en devises, tant sur leurs clients résidents que non-résidents. Pour la Corse, ne figurent pas les statistiques concernant les clients de « banques en ligne ».

#### Définitions :

**Les statistiques des dépôts et des crédits** correspondent aux encours de fin de trimestre.

**L'épargne des ménages** analysée dans la présente note de conjoncture correspond aux encours d'épargne des « particuliers » et comprend : les comptes d'épargne à vue (Livrets, livrets d'épargne populaire, livrets de développement durable, comptes d'épargne logement et autres comptes d'épargne à régime spécial), les plans d'épargne logement, les plans d'épargne populaires, les comptes créditeurs à terme et les bons d'épargne.

**Les crédits accordés par les banques commerciales corses aux particuliers** pris en compte sont : les crédits de trésorerie, les crédits à l'équipement, les crédits à l'habitat et les crédits-baux. Ne figurent pas les comptes ordinaires débiteurs.

**Les crédits accordés par les banques commerciales corses aux entreprises** pris en compte sont : les créances commerciales, crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à l'habitat, crédit-bail. Ne figurent pas les comptes ordinaires débiteurs.

**Les incidents de paiement** correspondent aux incapacités de payer des entreprises pour l'une des raisons suivantes : provision insuffisante, pas d'ordre de payer, décision judiciaire, opposition sur compte, titulaire décédé, demande de prorogation.

**Le glissement trimestriel (GT)** est la variation en pourcentage de l'indicateur considéré au trimestre T par rapport au trimestre T-1.

**Le glissement annuel (GA)** est la variation en pourcentage de l'indicateur considéré au trimestre T de l'année A par rapport au trimestre T de l'année A-1.